

SPPPI : GT REX

Compte-rendu de la réunion du 15 février 2006

Participants

Environnement Industrie : J.P. Van-Eecke ;

Drire PACA : G. Pisapia ;

Industriels :), G. Faugier (Naphchimie);

Associations : A. Marc (ARDEB);

CHSCT : F. Beninati (PAM);

Guidance et Conseil : M. P. Piza ;

UIC PACA : Mme M-L. Martos ;

Mairie de Chateauneuf les Martigues : Mme A-M. Pech-Gourg ;

Excusés

SIDPC 84 ; M. R. Revalor (INERIS) ; M. G. Bazeille (GDF).

I) Approbation du compte rendu de la réunion du 30 novembre 2005.

Le compte rendu de la réunion du 30 novembre 2005 n'appelle pas de remarques particulières .

Il est approuvé.

II) Présentation de l'ordre du jour .

A) bilan de l'utilisation de la fiche G/P en 2005 .

En complément au bilan présenté lors de la réunion du 30 novembre 2005, la DRIRE expose le résultat du recensement des accidents et incidents déclarés en 2005 par les industriels :

- 58 événements recensés dont 9 non déclarés (2 ne concernent pas une Installation Classée et 5 concernent des IC non Seveso) ;
- 29 déclarations sur la nouvelle fiche G/P ;
- 40 événements ont été recensés de mai 2005 (diffusion par la Drire de la fiche aux industriels) au 31 décembre 2005; durant cette période on trouve 29 déclarations sur la nouvelle fiche, 4 déclarations sur l'ancienne et 7 événements non déclarés (1 ne concerne pas une IC et 4 concernent des IC non seveso) ;

- dans 3 cas, compte tenu de l'évolution de la situation , les industriels ont utilisé la possibilité de produire de nouvelles fiches à plusieurs heures d'intervalle afin d'informer au mieux l'administration sur l'évolution de l'événement ;
- La quantité Q de produits Seveso impliqués dans l'événement a été renseignée 13 fois ce qui correspond au nombre d'événements dans lesquels ont été impliqués ces produits. Dans un cas, cet indice a été requalifié par l'exploitant par la production d'une nouvelle fiche G/P suite à une évaluation plus fine de la quantité réellement impliquée.

En conclusion, l'expérimentation de cette nouvelle fiche est tout à fait satisfaisante ; Elle ne paraît pas poser de problème particulier aux industriels .

B) modalités d'officialisation de la nouvelle fiche G/P.

Les modalités d'officialisation de la nouvelle fiche G/P présentées par la DRIRE lors de la réunion du 30 novembre 2005 ont été quelque peu modifiées et celle-ci expose les nouvelles modalités qui seront proposées aux préfets de la région PACA :

- pour les Bouches du Rhône, où une convention d'information sur accident intégrant la fiche G/P a été signée en 1995 entre le préfet et les industriels dont les établissements relèvent d'un Plan particulier d'Intervention, il est proposé à M. le préfet qu'il adresse à ces industriels une convention révisée intégrant les modifications induites par la nouvelle fiche G/P ; Ce projet de convention révisée que la DRIRE doit adresser à M.le Préfet a par ailleurs été présenté au groupe de travail lors de la réunion du 30 novembre 2005 au cours de laquelle il a été discuté et a fait l'objet de quelques modifications mineures. Pour les autres établissements relevant des prescriptions de l'arrêté du 10 mai 2000 mais non AS (communément désignés Seveso seuil bas) , il est demandé à M. le Préfet de les inciter par courrier à utiliser cette nouvelle fiche et pour les autres établissements soumis à autorisation, il est demandé à M. le Préfet d'inciter les syndicats professionnels d'assurer la diffusion de cette fiche G/P ainsi que l'information et la sensibilisation de leurs adhérents.
- Pour les autres départements de la région PACA, il est demandé aux préfets, pour les établissements relevant des prescriptions de l'arrêté du 10 mai 2000 (AS et seuil bas) , de les inviter par courrier à utiliser désormais cette nouvelle fiche pour informer lorsque survient un accident ou un incident, et pour les autres établissements soumis à autorisation, comme pour les Bouches du Rhône, d'activer les syndicats professionnels pour sensibiliser, informer et diffuser cette nouvelle fiche.

C) Guide de bonnes pratiques en matière de Retour d'Expérience.

Lors des précédentes réunions il avait été entériné le fait que l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques en matière de retour d'expérience nécessitait une ressource dédiée pendant plusieurs mois et que ce travail pouvait être utilement confié à un stagiaire.

Le constat effectué lors des deux précédentes réunions quant à la difficulté de recruter un stagiaire se confirme, ceci étant en grande partie du à l'absence de moyen financement.

J-P VanEecke fait état de ces démarches et recherches : plusieurs organismes ont été contactés (Institut de Culture Industrielle, RRDD, CESI, ICSI, ENSAM Université,...).

Une recherche de financement auprès du conseil général ou régional est évoquée mais certains membres du groupe de travail estiment que cela n'est pas souhaitable et qu'il conviendrait plutôt d'insister auprès des industriels afin qu'ils recrutent et prennent en charge ce stagiaire.

Une discussion s'engage sur le Retour d'expérience et les principaux points qui s'en dégagent sont :

- Même les industriels faisant partie de groupes importants n'arrivent pas toujours à gérer correctement le retour d'expérience ;
- Les industriels ont encore beaucoup à progresser dans la communication, l'information sur les accidents ;
- Le risque est de moins en moins admis par le public.

Devant les difficultés à recruter un stagiaire qui se traduisent par un blocage des travaux du GT, la question se pose quant à la suite à donner aux travaux de ce groupe de travail : Faut-il mettre un terme aux travaux de ce GT ? Faut-il s'orienter vers d'autres sujets de réflexion et lesquels ?

J-P VanEecke rappelle les objectifs fixés qui étaient de travailler sur :

- les systèmes de gestion des informations relatives aux accidents et incidents industriels ;
- le partage d'expérience ;
- l'amélioration des techniques pour éviter les accidents et la poursuite de la réflexion sur l'interprétation des critères retenus pour qualifier un accident ou un incident ;
- le rendu des accidents et de leurs conséquences.

Des pistes de réflexion sont évoquées :

- gestion de crise ;
- facteur humain dans les causes d'accidents.
- organisation des secours

Il est proposé qu'à la prochaine réunion il soit fait un point définitif qui déterminera de l'arrêt ou de la poursuite des travaux de ce groupe de travail.

Prochaine réunion.

Elle se tiendra :

Mercredi 17 mai 2006 à 9h00 à la DRIRE à Martigues.

Avec l'ordre du jour suivant :

- dernier point sur la diffusion officielle de la fiche G/P ;
- élaboration du guide de bonnes pratiques en matière de Retour d'Expérience ;
- poursuite des réflexions sur l'orientation des travaux du groupe de travail ;

- divers.